

**Direction académique  
 Service DOSCO1**  
 12, Avenue Charles de Gaulle  
 82017 MONTAUBAN CEDEX  
[dosco1.ia82@ac-toulouse.fr](mailto:dosco1.ia82@ac-toulouse.fr)

## Demande de dérogation au secteur de COLLÈGE Niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> RS 2023

La demande dûment remplie, datée et signée, doit être envoyée **par le collège d'origine** à la Direction académique : Service DOSCO1

- ♦ **Accompagnée impérativement des pièces justificatives demandées**
- ♦ **Et signée par le chef d'établissement d'origine**

**AU PLUS TARD LE 12 JUIN 2023** (Cachet de la poste faisant foi)

<b>Classe fréquentée à la prochaine rentrée scolaire :</b> (cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup>
---	---	---	---

NOM : ..... PRÉNOM : ..... NÉ(E) le ...../...../.....  
 ADRESSE DU DOMICILE DE L'ÉLÈVE : n° ..... rue : .....  
 Code Postal : ..... Commune : .....  
 RESPONSABLE LÉGAL 1 : .....  
 Adresse (si différente du domicile de l'élève) : .....  
 Tél. : ..... Portable : ..... E-mail : .....  
 RESPONSABLE LÉGAL 2 : .....  
 Adresse (si différente du responsable légal 1) : .....  
 Tél. : ..... Portable : ..... E-mail : .....

<b>Collège de secteur :</b> .....	<b>Collège demandé en dérogation :</b> ..... LV1 : ..... LV2 : .....
-----------------------------------	---

MOTIF DE LA DEMANDE (1 seul motif à cocher)	PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT
1. <input type="checkbox"/> Elève en situation de handicap	Copie de la notification de la MDPH
2. <input type="checkbox"/> Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Certificat médical du médecin traitant : ces documents <b>sous pli confidentiel</b> sont à transmettre au principal du collège d'origine pour transmission au médecin scolaire
3. <input type="checkbox"/> Boursier sociaux	Copie d'avis d'imposition 2022
4. <input type="checkbox"/> Elève qui aura un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l' <b>établissement scolaire</b> souhaité à la rentrée 2023	Copie du certificat de scolarité de l'année scolaire en cours <b>(sauf certificat de la classe de troisième)</b>
5. <input type="checkbox"/> Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Copie justificatif de domicile + plan indiquant les 2 collèges ainsi que le domicile
6. <input type="checkbox"/> Elève souhaitant suivre un parcours scolaire particulier	Courrier explicatif succinct
7. <input type="checkbox"/> Autres motifs	Courrier explicatif succinct

➤ **Une suite favorable donnée à une demande de dérogation n'entraîne pas la prise en charge du transport scolaire.**  
 ➤ **Les modalités de prise en charge du transport scolaire relèvent de la compétence de la Maison de la région Occitanie – Service des transports – 20, place Prax-Paris 82000 MONTAUBAN – 05.61.39.69.64 – courriel : [transportoccitanie.82@laregion.fr](mailto:transportoccitanie.82@laregion.fr)**

### TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU HORS DÉLAI NE SERA PAS TRAITÉ

A ....., le .....

**Signatures obligatoires des responsables légaux :**

**Cadre réservé au chef d'établissement d'origine**

Établissement fréquenté durant l'année scolaire en cours : .....

Classe : \_\_\_\_\_ LV 1 : \_\_\_\_\_ LV 2 : \_\_\_\_\_ Bi-langue :  oui  non

Cachet et signature :

**Informations préalables importantes**

- Votre demande de dérogation ne dispense pas d'une **inscription dans le collège de secteur**.
- Vous ne pouvez formuler **qu'une seule demande de dérogation**.
- Toutes les demandes de dérogation sont étudiées en commission de dérogation présidée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Tarn-et-Garonne

**Critères des demandes de dérogation**

Toutes les demandes de dérogation sont traitées par ordre de priorité des critères nationaux définis par le ministère de l'Éducation Nationale mentionnés ci-dessous et **dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement demandé**.

<b>PRIORITÉ</b>	<b>CRITÈRES</b>	<b>PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT</b>
1	Élève en situation de handicap	Copie de la notification de la MDPH
2	Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Certificat médical du médecin traitant : ces documents <b>sous pli confidentiel</b> sont à transmettre au principal du collège d'origine pour transmission au médecin scolaire
3	Boursiers sociaux	Copie d'avis d'imposition 2022
4	Élève qui aura un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'établissement scolaire souhaité à la rentrée 2023	Copie du certificat de scolarité de l'année scolaire en cours (sauf certificat de la classe de troisième)
5	Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Copie justificatif de domicile (soit quittance de loyer, facture EDF/GDF, taxe d'habitation) + plan indiquant les 2 collèges ainsi que le domicile
6	Élève souhaitant suivre un parcours scolaire particulier	Courrier explicatif succinct
7	Autres motifs	Courrier explicatif succinct

La signature des deux responsables légaux, ayant l'autorité parentale, doit figurer obligatoirement sur le formulaire de demande de dérogation.

**Retour des demandes**

Les demandes de dérogation doivent être retournées avec **les pièces justificatives par le principal du collège d'origine à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, service DOSCO 1 : 12, Avenue Charles de Gaulle – 82000 MONTAUBAN CEDEX**

**AU PLUS TARD LE 12 JUIN 2023 (le cachet de la poste faisant foi)**

**Communication des résultats (semaine 26)**

- En cas de décision favorable : vous serez contacté directement par le collège sollicité en dérogation
- En cas de décision défavorable : vous recevrez un courrier de refus motivé et devrez inscrire votre enfant dans son collège d'origine

**AUCUN RESULTAT NE VOUS SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE**